

Université du Québec à Montréal
Département de science politique

POL 5441 – Politique étrangère du Canada

Plan de cours – Hiver 2012

Professeurs : Stéphane Roussel
Bureau : A-3465
Téléphone : 987-3000, poste 4564#
Disponibilité : Sur rendez-vous

Heure et jour du cours : mercredi 9:30 - 12:30

OBJECTIFS

Ce cours a pour objectif d'acquérir une *capacité d'analyse générale* de la politique étrangère canadienne. Au terme de la session, l'étudiant devrait être en mesure de resituer n'importe quel événement ou problème ponctuel, relevant du champ de la politique étrangère du Canada, par rapport à une logique d'ensemble de cette politique. Il sera ainsi à même d'effectuer des liens entre différentes questions spécifiques, ou encore d'identifier des récurrences dans la dynamique ou l'évolution des relations extérieures du Canada.

La réalisation de cet objectif passe par la *connaissance et l'utilisation des principales variables* qui structurent le comportement international du Canada, ainsi que des choix stratégiques fondamentaux que suppose l'élaboration de la politique étrangère. Dans le même ordre d'idées, il passe par l'acquisition d'un certain nombre de *connaissances empiriques* sur l'objet d'étude.

Le cours a également pour objectif de *développer un esprit critique* à l'égard de cet objet d'étude, de manière à toujours être prêt à remettre en question les analyses et explications portant sur un événement donné, et à chercher des points de vue alternatifs.

PRÉREQUIS

Le cours s'adresse aux étudiants de 2^e et 3^e année du baccalauréat en science politique. Ils devront avoir complété les cours du cursus de base en science politique et avoir suivi au moins un cours en relations internationales. Ils devraient également être en mesure de lire des textes en anglais.

PÉDAGOGIE

L'enseignement est basé sur des exposés magistraux, complétés par des lectures et des séminaires.

Les lectures jouent un rôle fondamental dans ce cours, car elles compléteront la matière vue en classe. De même, les séminaires sont une occasion d'appliquer les idées présentées dans le cours. Les lectures et les séminaires sont donc aussi importants, sinon plus, que les cours magistraux.

Le cours se divise en trois parties. La première consiste à présenter les aspects théoriques et historiques de l'étude de la politique étrangère canadienne.

La seconde partie offre un survol des principales variables utilisées pour l'étude de la politique étrangère : déterminants internes et externes, caractéristiques de l'État et rôle des individus.

Enfin, la troisième partie permet d'appliquer à trois cas concrets les éléments étudiés dans la partie précédente.

TRAVAUX ET EXIGENCES

Le cours comporte quatre modes d'évaluation, soit des séminaires, deux travaux de recherche et un examen final:

Rapport de séminaire (remise le 8 février)	20%
Essai (remise le 28 mars, 4 ou 11 avril, selon le thème choisi)	40%
Participation au 4 séminaires (8 février, 28 mars, 4 ou 11 avril)	10%
Examen final (18 avril)	30%

DESCRIPTION DES TRAVAUX

I. Rapport de séminaire (20%)

Le rapport de séminaire est un texte de 2500 mots (10 pages environs) dans lequel l'étudiant présente sa réponse et les arguments qui l'étayent. Il s'agit d'apporter une réponse à la question posée (*Quel concept définit le mieux la position internationale du Canada de 2012? Une puissance moyenne, un satellite des États-Unis ou une puissance majeure?*) et de l'appuyer par trois ou quatre arguments.

Le rapport doit **IMPÉRATIVEMENT** être remis **AVANT** le séminaire. En aucun cas les retards ne seront acceptés.

II. L'étude de cas (40%)

Les étudiants choisissent l'une des trois questions suivantes :

1. « Le gouvernement conservateur de Stephen Harper mène-t-il une politique réellement différente de celle des gouvernements précédents? »
2. « La société québécoise (qui peut ici être représentée par l'État québécois) entretient-elle une attitude différente en politique étrangère? Que la réponse soit oui ou non, quelles sont les conséquences? »
3. « Si le Canada devait privilégier une région (autre que les États-Unis) pour la mise en œuvre de sa politique étrangère, laquelle devrait-il choisir? Asie-Pacifique, zone euro-atlantique, Amérique latine, Afrique, Arctique, Caraïbes, aucune région... »

L'étudiant doit rédiger un travail de recherche, qui prendra la forme d'une étude de cas » visant à répondre à la question choisie. L'étude de cas vise à apporter une réponse la plus convaincante possible à cette question en choisissant un exemple concret pour illustrer la réponse et exposer la logique de la position défendue. Idéalement, on devrait y retrouver les éléments suivants :

- a. *Une introduction*, qui explique les termes du débat.
- b. *L'argumentaire général*, c'est-à-dire la réponse apportée par l'auteur du travail de recherche à la question posée.
- c. L'utilisation d'un *exemple détaillé* qui est une illustration concrète de la réponse générale à la question posée.
- d. En conclusion, un exposé des *conséquences politiques* de la réponse apportée.

La note est fonction de la *qualité de la recherche* et de l'exploitation des sources, de la *pertinence* de l'argumentaire et de la *cohérence* du texte.

4000 mots (environ 15 pages) **MAXIMUM**, à **remettre selon le thème choisi** (28 mars, 4 ou 11 avril) : 30%

Les études de cas doivent **IMPÉRATIVEMENT** être remis **AVANT** le séminaire. En aucun cas les retards ne seront acceptés.

III. Participation aux séminaires (8 février, 28 mars, 4 et 11 avril)

Le séminaire est une ronde de discussion portant sur une question précise (voir le plan par séance). Les étudiants sont appelés à élaborer leur propre réponse à cette question et à les présenter en classe.

La **participation** aux discussions dans les QUATRE séminaires est obligatoire et compte pour 10% de la note finale. La discussion s'inspire en partie des **lectures obligatoires**, mais surtout des présentations des étudiants.

Dans chacun des trois derniers séminaires, les étudiants qui auront choisis le thème de la séance pour leur étude de cas seront appelés à présenter, en 3 minutes maximum, les grandes lignes de leur réflexion.

IV. L'examen final

Le but d'un examen est de mesurer les connaissances acquises par l'étudiant au cours de la session. Il portera donc exclusivement sur la matière vue en classe et sur les lectures. Les notes de cours et autre document ne PAS permis.

PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

LES TRAVAUX SONT REMIS EN VERSION ÉLECTRONIQUE

Ils doivent être tapés selon les règles suivantes :

- 12 caractères au pouce, 12 points ;
- Texte à un interligne et demi;
- Une marge de 3 cm des quatre cotés ;

Si vous choisissez de remettre une copie papier, **VOUS DEVEZ ALORS EN REMETTRE DEUX COPIES**. Une seule vous sera rendue avec des commentaires. Ceux qui ne remettront qu'une seule copie ne prendront connaissance que de leur note.

- Les travaux imprimés doivent être brochés, sans couverture « artistique ». N'y inscrivez que votre nom, numéro d'étudiant, le titre et le sigle du cours, le titre du travail et la date de remise *réelle* (non pas la date prévue...). Évitez les couvertures de plastique et autres ajouts qui compliquent la manipulation et la lecture (et qui, de toute façon, se retrouvent à la poubelle, ce qui est mauvais pour l'environnement...).

CALENDRIER DES SÉANCES

1. Introduction : Bienvenu(e)s! (11 janvier)

1^{ÈRE} PARTIE : LES FONDEMENTS DE L'ANALYSE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE CANADIENNE

2. L'analyse de la politique étrangère (18 janvier)

- Les variables explicatives et la question des niveaux d'analyse
- Quelques problématique en politique étrangère canadienne

Lectures :

Kim Richard NOSSAL, Stéphane ROUSSEL et Stéphane PAQUIN, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2007, « Introduction : l'analyse de la politique étrangère », p. 25-48.

3. Un peu d'histoire (25 janvier)

- Évolution de la politique étrangère canadienne de 1867 à 2012

MAECI, *Jouer dans la cours des grands. Histoire du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international*, Ottawa, MEACI, 2008, 47p. (document disponible à l'adresse suivante : <http://www.international.gc.ca/history-histoire/departement-ministere/1867-1896.aspx?lang=fra>)

4. Les grandes approches en politique étrangère canadienne (1^{er} février)

- Puissance moyenne, satellite ou puissance majeure? Internationalisme, isolationnisme ou continentalisme?
- Les visions critiques et alternatives.

Lectures : NOSSAL *et al.*, chap. 2 « Puissance et statut » (p. 105-168) et chap. 4 « Les idées dominantes » (p. 227-280).

5. Séminaire 1 (8 février)

- Quel concept défini le mieux la position internationale du Canada de 2012? Une puissance moyenne, un satellite des États-Unis ou une puissance majeure?

*** *Remise du rapport de séminaire*

II^E PARTIE : LES VARIABLES POUR L'ÉTUDE DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE CANADIENNE

5. Les individus et la prise de décision (15 février)

- Le Premier ministre et le Cabinet
- Psychologie et perceptions
- Femmes, genre et politique étrangère
- La place des francophones

Lectures : NOSSAL *et al.*, chap. 5 « Le Premier ministre », chap. 6 « La diplomatie de Sommet » et chap. 7 « Les ministres et le Cabinet » (p. 280-386).

6. Les déterminants internes (22 février)

- La société civile et les groupes de pression, le Parlement et les partis politiques, la structure économique.
- L'identité (nationale et internationale) et la culture

Lectures: NOSSAL *et al.*, chap. 3 « La société civile » (p. 169-226), chap. 9 « Le rôle du Parlement » (p. 435-474).

Semaine de lecture (29 février)
--

9. L'État et les institutions politiques (7 mars) :

- Le système politique, la bureaucratie et les militaires
- Le concept d'intérêt national

Lectures : NOSSAL *et al.*, chap. 8 « Bureaucratie et politique étrangère » (p. 387-433).

8. Le fédéralisme, les provinces et les régions (14 mars)

- Compétences et intérêts des provinces en politique étrangère
- L'émergence du Québec comme acteur international
- Les querelles fédéral/provincial sur les compétences internationales.
- Les grands clivages linguistiques et régionaux
- Le Canada doit-il parler d'une seule voix sur la scène internationale?

Lectures : NOSSAL *et al.*, troisième partie (chap. 10, 11 et 12) « Fédéralisme, paradiplomatie et politique étrangère » (p. 475-600).

10. Les déterminants externes (21 mars)

- La géographie, la puissance relative, les institutions et la société internationale.

Lectures : NOSSAL *et al.*, chap. 1 « La position internationale du Canada » (p. 53-103).

III^E PARTIE : ÉTUDES DE CAS

11. **Étude de cas I** : Le gouvernement conservateur de Stephen Harper mène-t-il une politique réellement différente de celle des gouvernements précédents? (28 mars)

Lectures : BOERGER, Anne, “Rendre au Canada sa puissance. La politique étrangère et de défense canadienne vue de l’Ouest”, dans Frédéric BOILY, dir., *Stephen Harper de l’École de Calgary au Parti conservateur*, Québec, Presses de l’Université Laval, 2007, p. 121-145.

12. **Étude de cas II** : La société québécoise (qui peut ici être représentée par l’État québécois) entretient-elle une attitude différente en politique étrangère? Que la réponse soit oui ou non, quelles sont les conséquences? (4 avril)

Lectures : BOUCHER, Jean-Christophe et Stéphane ROUSSEL, « From Afghanistan to “Quebecistan”: Quebec as the Pharmakon of Canadian Foreign and Defence Policy », dans Jean DAUDELIN et Daniel SCHWANEN, dir., *Canada Among Nations 2007. What Room for Manœuvre ?*, Montréal-Kingston, McGill-Queen’s University Press, 2008, p. 128-156.

13. **Études de cas III** : Si le Canada devait privilégier une région (autre que les États-Unis) pour la mise en œuvre de sa politique étrangère, laquelle devrait-il choisir? Asie-Pacifique, zone euro-atlantique, Amérique latine, Afrique, Arctique, Caraïbes, aucune région... (11 avril)

Lectures : David G. HAGLUND, *The North Atlantic Triangle Revisited. Canadian Grand Strategy at Century's End*, Toronto, CIIA, 2000, chap. 4, « the Geopolitical jamborre: Which Region for Canada? », p. 52-78.

14. **Conclusion : Bonnes vacances! Mais avant...** (18 avril)

***EXAMEN FINAL!

ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Lecture obligatoires :

Kim Richard NOSSAL, Stéphane ROUSSEL et Stéphane PAQUIN, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2007.

Recueil contenant les trois textes pour le séminaire

Documents officiels

Affaires étrangères et Commerce international Canada : www.international.gc.ca

Ministère de la Défense nationale : Communiqués, discours, Stratégie *Le Canada d'abord*, disponibles sur le site Web : www.forces.gc.ca

Agence canadienne de développement international (ACDI). Publications disponibles sur le site Web : www.acdi-cida.gc.ca

Parlement du Canada : Débats de la Chambre des Communes, procès-verbaux et rapport des comités permanents. Publications disponibles sur le site Web : www.parl.gc.ca

Ministère des relations internationales du Québec. Publications disponibles sur le site Web : www.mri.gouv.qc.ca

Chaire de recherche du Canada en politiques étrangère et de défense canadiennes : www.pedc.uqam.ca

Périodiques

American Review of Canadian Studies, publié par l'ACSUS

Canadian Foreign Policy – La politique étrangère canadienne : www.carleton.ca/npsia/cfpj

Canadian Military Journal - Revue militaire canadienne : www.revue.forces.ca

Canada Among Nations, Carleton University Press (**publication annuelle**).

Études internationales, publié par l'Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI).

International Journal et *Behind the Headlines*, publiés par l'institut canadien des affaires internationales (ICAI - CIIA).

Options politique, Institut Recherche sur les politiques publiques (www.irpp.org)

Sur l'étude de la politique étrangère en général

N.B. Depuis 2005, l'*International Studies Association* publie la revue *Foreign Policy Analysis*

- BRAILLARD, Philippe, et Mahammad-Reza DJALILI, *Les relations internationales*, Paris, PUF, 2002 (6^e éd.), chapitre III « La politique étrangère », p. 57-74.
- BATTISTELLA, Dario, *Théories des Relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po., 2010, chapitre 10, « La politique étrangère », p. 323-357.
- CASHMAN, Greg, *What Causes War. An Introduction to Theories of International Conflict*, New York, Lexington Books, 2000 (2e éd.).
- CHARILLON, Frédérick, *Politique étrangère : Nouveaux regards*, Paris, Presses de sciences po., 2002.
- GARRISON, Jean A., Juliet KAARBO, Douglas FOYLE, Mark SCHAFER et Eric K. STERN, « Foreign Policy Analysis in 20/20: A Symposium », *International Studies Review*, vol. 5, no 2, juin 2003, p. 155-202.
- GEORGE, Alexander L., «Knowledge of the Statecraft. The Challenge for Political Science and History», *International Security*, vol. 22, no 1, été 1997, p. 44-52.
- HOUGHTON, David Patrick, « Reinvigorating the Study of Foreign Policy Decision-Making: Toward a Constructivist Approach», *Foreign Policy Analysis*, vol. 3, no 1, janvier 2007, p. 24-45
- HUDSON, Valérie , *Foreign Policy Analysis. Classic and Contemporary Theory*, Toronto, Rowman & Littlefield, 2007.
- PALMER, Glenn et T. Clifton MORGAN, *A Theory of Foreign Policy*, Princeton, Princeton University Press, 2006.
- PAQUIN, Stéphane, *Paradiplomatie et relations internationales*, Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang, 2004.
- ROOSENS, Claude, Valérie ROSOUX et Tanguy DE WILDE D'ESTAMAEL, dir., *La politique étrangère. Le modèle classique à l'épreuve*, Berne, Peter Lang, 2004, p. 79-106.
- ROSE, Gideon, «Neoclassical Realism and Theories of Foreign Policy», *World Politics*, vol. 51, octobre 1998, p. 144-172.
- SMITH, Steve, Amelia HADFIELD et Tim DUNNE, *Foreign Policy. Theories, Actors, Cases*, Oxford, Oxford University Press, 2008, 442p.

Ouvrages collectifs et monographies sur la politique étrangère canadienne

- BLACK, David R. et Heather A. SMITH, «Notable Exceptions? New and Arrested Directions in Canadian Foreign Policy Literature», *Revue canadienne de science politique*, vol. 26, no 4, décembre 1993, p. 745-774.
- BLAND, Douglas L., *Canada's National Defence* (vol. 1: *Defence Policy*; vol. 2: *Defence Organization*), Kingston, SPS, 1997 et 1998.
- BRATT, Duane et Christopher J. KUKUCHA, dir., *Reading in Canadian Foreign Policy: Classic Debates and New Ideas*, Toronto, Oxford University Press, 2011 (2^e éd.).
- CLARKSON, Stephen, *Dependent America ? How Canada and Mexico Construct U.S. Power*, Toronto et Washington, University of Toronto Press et Woodrow Wilson Center Press, 2011, 366p.
- COHEN, Andrew, *While Canada Slept. How We Lost our Place in the World*, Toronto, McClelland & Stewart, 2003, 220p.
- ENGLER, Yves, *The Black Book of Canadian Foreign Policy*, Vancouver/BlackPoint, Red/Fernwood, 2009, 285p.
- HOLLOWAY, Steven Kendall, *Canadian Foreign Policy. Defining the National Interest*, Peterborough, Broadview Press, 2006.
- JAMES, Patrick, Nelson MICHAUD et Marc J. O'REILLY, dir. *Handbook of Canadian Foreign Policy*, Toronto, Lexington Books, 2006.
- KIRTON, John, *Canadian Foreign Policy in a Changing World*, Toronto, Thompson Nelson, 2007.
- MOLOT, Maureen, «Where Do We, Should We, or Can We Sit?», *International Journal of Canadian Studies*, nos. 1-2, 1990.
- MORTON, Desmond, *Histoire militaire du Canada*, Montréal, Athéna édition, 2009.
- ROUSSEL, Stéphane, dir., *Culture stratégique et politique de défense. L'expérience canadienne*, Montréal, Athéna, 2007.
- STACEY, C. P., *Canada and the Age of Conflict. A History of Canadian External Policies*, vol. I: 1867-1921, Toronto, Macmillan Canada, 1977.* et vol. II: 1921-1948 *The Mackenzie King Era*, Toronto, University of Toronto Press, 1981.*
- TOMLIN, Brian W., Norman HILLMER et Fen Osler HAMPSON, *Canada's International Policies: Agendas, Alternatives, and Politics*, Toronto, Oxford University Press, 2008.
- TURENNE SJOLANDER, Claire, Heather A. SMITH et Deborah STIENSTRA, dir., *Feminist Perspectives on Canada Foreign Policy*, Toronto, Oxford University Press, 2003.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédit, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.